

La contre-pédagogie du contrôle

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr.

Revenons à nos affaires domestiques et à ce sujet qui empoisonne la vie de dizaines de milliers d'automobilistes. A l'origine de ce problème : une bonne décision de l'administration de faire contrôler les véhicules. Tous les jours, les accidents mortels nous rappellent à cette nécessité d'avoir sur les routes de bonnes voitures répondant aux normes à défaut d'avoir de bons conducteurs respectant le code, les règles de conduite, le principe de prudence. Il faudra encore beaucoup de temps pour que la voiture soit perçue comme un outil de travail et de transport, un engin soumis aux lois de la physique et non plus comme un signe de prestige et de puissance sociale. Surtout qu'elle ne soit plus perçue comme un cheval invitant à la course ou à la cavalcade sur les autoroutes. Mais il nous faudra de nombreuses années pour sortir de notre inconscient collectif notre culture de bédouins.

Au-delà de la question de la sécurité, ce contrôle technique avait l'insigne avantage de faire entrer dans nos têtes que la voiture est une mécanique, que son état doit correspondre à des normes techniques. Et de faire entrer dans nos têtes que le rapport à la voiture doit devenir rationnel, conforme à la culture et aux savoirs qui l'ont produite. Cet aspect culturel fondamental n'a pas dû peser lourd dans la décision de faire procéder à des contrôles techniques. Mais c'est un effet induit d'une grande importance.

Ce qui pouvait être un moment pédagogique est, au contraire, en train de se transformer en punition collective pour les citoyens. Quel responsable a décidé de faire passer en bloc des dizaines de milliers de voitures en moins de deux mois sur les bancs du contrôle technique ? Du coup, les citoyens font des queues de plusieurs jours obsédés par l'obtention de ce papier qui leur évitera les tracas, les P-V et peut-être la fourrière. Exit l'éveil aux questions de sécurité, de bonne conduite, de rapport moderne à la voiture. Il ne reste plus que notre culture à nous, celle du papier qui permet de circuler et de vivre tranquille. Ce responsable vient de ruiner les buts mêmes de ce contrôle en transformant en cauchemar la vie des automobilistes contraints de s'absenter de leur travail. A ce stade-là, les rumeurs de connivence entre certains responsables et centres de contrôle technique ne peuvent que fleurir. Voilà comment une méthode peut ruiner la réputation d'une administration déjà suspecte d'ignorer le quotidien du citoyen. La sécurité routière, la culture technique, nous en reparlons plus tard.

M. B.

PERISCOPE

periscope2007@yahoo.fr

Le Soir d'Algérie - Lundi 8 janvier 2007 - Page 2

Ratage

Le montage du dernier discours de Bouteflika est devenu sujet à plaisanterie à l'ENTV. En effet, ce montage, effectué sous le contrôle de Farida Bessa, chargée de l'image de marque du président, comporte de nombreuses lacunes techniques qui n'ont pas échappé à l'œil expert de certains hauts responsables de la télévision d'Etat qui n'admettent pas le fait d'être "dépossédés" de la gestion de l'image présidentielle.

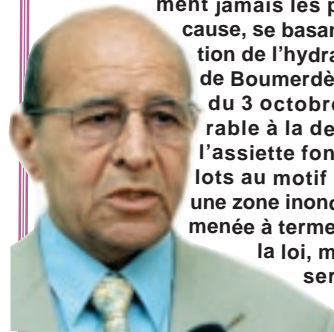


LG veut Enie

L'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie) est sur le point d'être rachetée par la firme sud-coréenne LG. Selon des sources sûres, les négociations entre les parties algérienne et sud-coréenne ont atteint un stade important d'où la dernière déclaration de Abdelhamid Temmar sur la possibilité d'effacer la moitié de la dette de cette entreprise estimée à plus de quatorze milliards de dinars.

Ça continue

En date du 21 décembre 2006, l'APC des Issers, dans la wilaya de Boumerdès, invitait les citoyens de la commune désireux d'acquiescer un lot de terrain à déposer un dossier, et ce, dans un appel rendu public. Cependant, ce que ne dit pas la commune, les éventuels bénéficiaires n'auront probablement jamais les permis de construire. Et pour cause, se basant sur l'avis négatif de la Direction de l'hydraulique de cette wilaya, la DUC de Boumerdès avait, selon la décision n°25 du 3 octobre 2006, émis un avis défavorable à la demande du permis de lotir de l'assiette foncière n°2 où sont prévus ces lots au motif que ce terrain est situé dans une zone inondable. Or, si cette opération est menée à terme, non seulement l'APC violera la loi, mais aussi et surtout elle exposera ses administrés au danger des inondations.



"C'est la faute à l'autre !"

Lors de son récent passage à l'ENTV, le ministre des Transports a rejeté la responsabilité des longues files d'attente devant les centres de contrôle technique des véhicules sur les citoyens qui n'ont pas effectué cette formalité à temps. Ce faisant, M. Maghlaoui semble avoir oublié que ces centres ont, période des fêtes oblige, fermé leurs portes durant cinq jours d'affilée, malgré la note, signée de sa propre main, les invitant à ouvrir leurs établissements les 30 et 31 décembre.

Ce que tous les établissements n'ont pas respecté, arguant une panne d'ordinateurs.



LE PROCÈS KHALIFA S'OUVRE AUJOURD'HUI!

